

« LES PME MAGHREBINES :
UN FACTEUR D'INTEGRATION REGIONALE »

Abdeslam BENDIABDELLAH
a_bendiabdellah@yahoo.fr
Université de Tlemcen

Communication introductive :

On vient d'assister, il y a quelques jours à peine (mi-mai 2009), à la 1er rencontre des hommes d'affaires maghrébins à Alger initiée par l'Union maghrébine des employeurs (l'UME1).

Cette rencontre, organisée autour du mot d'ordre de « l'intégration économique maghrébine », a permis aux participants de plaider, encore une fois, pour l'abandon des stratégies unilatérales stériles, voire dangereuses pour tous, au profit de la mise en place d'un véritable partenariat maghrébo-maghrébin qui accroîtrait la compétitivité des entreprises de la région, et leur permettrait de faire face à celles des divers pôles économiques qui se forment à travers le monde.

En effet, l'unification économique du Maghreb est devenue désormais INCONTOURNABLE et l'intensification des échanges commerciaux entre les pays de la région, IMPERIEUSE, car l'une et l'autre, constituent des éléments d'appui indéniables pour une insertion réussie des pays maghrébins dans l'économie mondiale.

Toutefois, les conditions de mise en place de cette intégration économique ne pourraient rendre celle-ci effective, que si elles venaient à reposer sur une stratégie de coopération qui valoriserait les immenses potentialités du Maghreb. Ces potentialités, qui se traduisent aujourd'hui par un marché qui atteindrait les 100 millions de consommateurs en 2015, par des réserves de pétrole et de gaz estimées respectivement à 3% et 4% des réserves mondiales, par des réserves en phosphates qui atteignent 50% des réserves mondiales, etc., indiquent l'existence d'un important effet de synergie qui découlerait d'une telle intégration.

Mais, plus encore, et pour reprendre les termes du Ministre algérien de l'industrie, « le problème ce n'est pas de produire ni d'avoir un marché ; il réside plutôt dans la compétitivité des entreprises »². En clair, le véritable but à atteindre, par une telle intégration, c'est de faire que les entreprises maghrébines soient en mesure d'être compétitives vis-à-vis des entreprises européennes, partenaires essentiels des pays de la région.

Pour cela, mener à bonne fin l'intégration économique maghrébine permettrait de créer les conditions d'une compétitivité plus grande pour l'ensemble des entreprises de la région, notamment du fait des effets qu'elle pourrait susciter en termes de création d'économies d'échelles, nécessaires pour pallier la faible taille des marchés de chaque pays maghrébin.

Toutefois, s'il est clair que l'intégration maghrébine passe notamment par l'émergence d'entreprises performantes sur un marché maghrébin unifié, il importe :

- D'ABORD, de rappeler, en vue de réunir les conditions de leur dépassement, les contraintes et faiblesses qui rendent illusoires, aujourd'hui, cette intégration maghrébine, et qui se traduisent notamment, par la grande faiblesse des échanges intra-maghrébins ;
- ENSUITE, de mettre en évidence quelques actions indispensables au succès du projet d'intégration, et en particulier la promotion des PME maghrébines, fer de lance de ce projet.

1- Cette Union créée le 17 février 2007, se compose de 5 organisations patronales maghrébines, en l'occurrence, L'UTICA (Union tunisienne de l'industrie du commerce et de l'artisanat), la CAP (Confédération algérienne du patronat), la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc), la CNPM (Confédération nationale du patronat mauritanien), et le CPL (Conseil du patronat libyen).

² Dans le cadre du Forum de mai 2009, précité. (voir LE QUOTIDIEN D'ORAN du 11-5-2009)

1- Examinons d'abord la faiblesse chronique des échanges intra-maghrébins et le coût économique qui découle de la non-intégration maghrébine

S'agissant de l'évolution des échanges au sein du Maghreb, il semblerait que ceux-ci aient connu une certaine progression depuis la dernière décennie, passant de 803 millions de dollars en 1990, à 2,2 milliards de dollars en 2006, soit un taux de croissance annuelle de 14% enregistré par les exportations intra-maghrébines entre 1999 et 2006.

Toutefois, si ce chiffre semble bien indiquer l'existence d'un potentiel de développement du commerce régional, cela ne doit pas faire illusion. En effet, comparé à ceux d'autres groupements régionaux, le commerce global intermaghrébin est en fait un épiphénomène par sa marginalité. Ainsi, si les échanges commerciaux intra-Union Européenne représentent 32,7% de l'ensemble des échanges de l'Union Européenne, la moyenne des échanges intermaghrébins atteint à peine les 3%, alors que dans le même temps, les échanges des pays maghrébins avec l'Union Européenne se chiffrent à 70% de leur commerce extérieur⁴ !

Parmi les raisons souvent avancées pour expliquer la faiblesse du commerce intra-maghrébin, quelques unes méritent d'être rappelées :

- Il y a, d'abord, la grande similitude qui caractérise les économies maghrébines et qui tend naturellement à freiner le potentiel des échanges intra-maghrébins. Cette similarité, qui est particulièrement palpable à travers les exportations du Maroc et de la Tunisie vers l'Union Européenne, tend à générer une concurrence ruineuse pour ces pays dans leurs échanges avec l'Union Européenne. Dans un environnement hostile où les divers regroupements régionaux tentent de tirer le meilleur profit de la mondialisation des marchés, il importe pour les pays du Maghreb, de mettre en place une véritable coopération à même d'éliminer ce genre d'obstacle et qui représente un handicap sérieux pour l'intégration des économies de la région.
- Un autre obstacle à cette même intégration, et qui est en fait le verso du précédent, réside dans la faible complémentarité structurelle des économies maghrébines, ce qui explique, on s'en doute, la faiblesse de la part relative des échanges intra-maghrébins. Cette réalité témoigne d'une sous-utilisation du potentiel de développement des échanges au Maghreb, handicap qui pourrait être contrecarré, par des spécialisations plus fines permettant des rendements croissants et le développement d'échanges de produits différenciés.
- Certaines études mettent également l'accent sur l'absence de cohérence entre les politiques économiques maghrébines. En effet, au moment où ces économies se libéralisent et s'ouvrent sur le marché mondial, on se serait attendu à une convergence plus grande de leurs politiques économiques; or il semblerait que celles-ci n'aient jamais autant divergé.
- On citera également, la faiblesse des transports et autres services maghrébins, qui rendent illusoire la réalisation d'opportunités d'échanges commerciaux entre ces pays. Par exemple, du fait de l'inexistence d'infrastructures régionales terrestres et maritimes, les transports tendent à grever lourdement les prix des produits échangés, créant un obstacle supplémentaire aux échanges.
- Dès lors, l'absence d'intégration économique maghrébine serait source d'un coût⁵ qui ferait perdre, chaque année, aux pays de la région entre 1 à 2 % de leur PIB. Ces chiffres rappelés dans le cadre du Forum d'Alger de mai 2009, viennent conforter les estimations déjà avancées par la Banque

3 A titre d'exemple, les exportations algériennes vers le Maroc et la Tunisie sont de 0,7% et ses importations de 0,8% ; la Tunisie importe 1,1% de chez ses voisins maghrébins et en exporte 1,9% ;

4 L'Algérie met sur le marché européen 62% de ses exportations contre 58% de ses importations ; alors que la Tunisie exporte 78% vers l'Union européenne et en importe 72% ; de son côté le Maroc réalise 60% de ses échanges avec l'Europe (données citées par le président de la Confédération Algérienne du Patronat, participant au Forum précité)

5 Cette situation a été qualifiée de «Coût de Non-Maghreb» par un participant au Forum d'Alger de Mai 2009.

Mondiale en 2006, estimations qui laissent entendre qu'une intégration économique maghrébine, entraînerait une hausse entre 24 et 34%⁶ des PIB des principaux pays maghrébins.

Enfin, l'absence de stabilité politique, de démocratie et d'une véritable représentativité des institutions, ainsi que la persistance de crispations politiques et de fuite en avant vers la recherche de voie de sortie individuelle, cet ensemble de facteurs contribue à rendre problématique toute perspective d'intégration maghrébine.

Toutefois, parce que guidée par l'impératif de survie face à une concurrence ruineuse, cette perspective pourrait, si elle venait effectivement à constituer le leitmotiv des chefs d'entreprises de la région (comme cela semblait transparaître à travers les échanges exprimés au cours du Forum d'Alger de mai 2009), générer des effets d'entraînement vers une intégration économique, prémisses à une intégration plus large.

2/ La PME maghrébine, fer de lance pour un marché maghrébin unifié

Si donc l'intégration maghrébine connaît des difficultés qui apparaissent aujourd'hui pratiquement insurmontables, du fait de la prééminence de dissensions politiques profondes, ne peut-on pas parier sur la perspective de mise en place de jalons à une union économique par la promotion d'entreprises performantes sur les marchés maghrébins, à l'instar de l'expérience tentée et réussie par la vieille Europe.

L'intégration économique pourrait ainsi progressivement voir le jour au moyen de la promotion d'un partenariat multiforme entre les entreprises économiques de la région. En clair, le commerce intra-maghrébin pourrait croître et offrir des perspectives de développement intégré, pour autant que seraient mises en place des mesures d'accompagnement et de facilitation par les états, au profit, notamment, des PME/PMI, en vue de renforcer les opportunités qu'offre un marché unifié plus large.

La question est donc posée : la PME maghrébine peut-elle contribuer à la mise en place des jalons indispensables à une intégration régionale que les politiques refusent aujourd'hui de cautionner?

Il semblerait en fait que la mondialisation des marchés et des échanges, l'entrée en vigueur des accords d'association signés entre les pays maghrébins et l'Union européenne et donc l'ouverture des économies de ces pays sur le marché mondial, ont eu tendance à accélérer la prise de conscience des enjeux et des défis en cours. Ceci a entraîné la mise en œuvre, mais uniquement dans le contexte de chacun des pays de la région, d'un certain nombre de mesures de facilitation au développement des PME, considérées désormais comme une composante essentielle de la croissance économique.

En effet, et à l'instar de toutes les économies du monde, les atouts liés à la promotion de la PME dans la zone Maghreb, sont nombreux : on citera, sans vouloir être exhaustif, la flexibilité que ce type d'entreprise procure et l'indéniable capacité d'adaptation à l'environnement, la contribution conséquente de la PME à la création d'emploi, sa capacité à drainer l'épargne vers l'investissement productif, sa proximité des besoins essentiels des consommateurs, etc.

Rappelons qu'en Algérie, la contribution des PME algériennes au PIB a atteint 53,6% au début des années 2000. La place de la PME dans l'économie algérienne est aujourd'hui loin d'être négligeable. Il est intéressant de remarquer que cette contribution à la valeur ajoutée totale, qui était en faveur du secteur public au cours des années 90, est devenue favorable au secteur privé à partir de 2000⁷

⁶ Chiffres donnés par la Banque Mondiale : « Une nouvelle vision pour l'intégration économique du Maghreb », novembre 2006. (Chapitre III, page 94). Plus précisément, cette intégration serait en mesure de croître le PIB réel par habitant entre 2005 et 2015, de 24% du PIB tunisien, de 27% du PIB marocain et de 34% du PIB algérien.

⁷ Les nouvelles exigences de la PME dans une économie fondée sur la connaissance Cas des entreprises Maghrébines Abdelkader DJEFLAT (enquête août 2007) in http://www.tic.ird.fr/auteur.php?id_auteur=43

Notons à ce propos qu'au début des années 2000, sur un total de 320000 Petites et Moyennes entreprises, le secteur privé des PME algériennes représentait plus de 99% du total, et occupait 72,34% des 888 000 salariés du secteur⁸. La grande majorité de ces PME sont des sociétés à responsabilité limitée. Selon des données fournies par le ministère de la PME et de l'Artisanat, plus de 120.000 PME ont été créées en Algérie entre 2004 et 2008. Les perspectives de leur développement semblent être plus prometteuses depuis la Loi du 12 décembre 2001, qui donne un nouvel élan à la promotion de la PME algérienne. De nombreuses structures contribuent à cette promotion avec, à leur tête, l'Agence Nationale de Développement de la PME (ANDPME). Début mars 2009, les responsables algériens annonçaient, la création pour les cinq prochaines années, de 150000 Petites et Moyennes Entreprises et plus de 100 000 activités artisanales.

En ce qui concerne les PME des autres pays maghrébins, et tout d'abord, les PME tunisiennes, les chiffres sont du même ordre, puisqu'elles représentent 96% du tissu industriel tunisien, et constituent pour une bonne part des micro-entreprises du secteur informel. Réalisant 30% du montant total des investissements dans le secteur des industries manufacturières, elles emploient 72% des salariés de ce secteur.

On notera que la Tunisie a enregistré des avancées spectaculaires en matière de politique de promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, ce qui justifie d'ailleurs la décision des responsables tunisiens de créer 70 000 PME et projets innovants d'ici fin 2009, et de porter la part de l'investissement au PIB à 27%.

Quand au Maroc, les PME y constituent 95% du tissu économique et contribuent à hauteur de 40% de la production nationale. Avec une contribution du même ordre (40%) aux investissements privés nationaux, ces PME emploient 45% de la main d'œuvre du pays, et participent à hauteur de 30% des exportations marocaines.

Toutefois, la place qu'occupe la PME dans les divers pays du Maghreb est loin d'être perçue de façon identique. Au Maroc et en Tunisie, elle semble avoir connu une évolution autrement plus favorable qu'en Algérie, ce qui explique le stade avancé de développement qu'elle enregistre dans ces pays. En Algérie, par contre, le rôle marginal qui a longtemps été le sien, face au poids décisif accordé aux entreprises publiques, l'a empêché de connaître une évolution similaire.

D'un autre côté, si la réalité des PME maghrébines est loin d'être homogène entre les différents pays de la région (du point de vue de la taille, du secteur d'activité, de la structure du capital, de la technologie, du management, etc.), ceci n'empêche pas qu'aujourd'hui, ces entreprises connaissent des contraintes assez similaires sur différents aspects importants.

La première de ces contraintes renvoie à la présence d'un important secteur informel dont le poids est particulièrement pesant dans l'ensemble des économies maghrébines : il est estimé entre 20 et 40 % du total de l'activité économique, ce qui n'est pas sans effet sur les conditions de développement de la PME maghrébine. A cela, il faut ajouter le poids du secteur public qui, comme nous venons de le dire, garde un caractère parfois pénalisant à l'égard du secteur privé, dans un pays comme l'Algérie, par exemple.

Mais par delà ces types de contraintes, les PME des pays du Maghreb sont confrontés à une série d'handicaps qui restreignent considérablement leurs performances : on citera notamment : la faiblesse de la taille de la PME maghrébine, son manque d'intégration à son environnement, ses retards technologiques, sa fragilité sur le plan financier, enfin la présence d'un management dépassé par les exigences de l'heure.

- Tout d'abord la PME maghrébine relève dans son immense majorité de la micro-entreprise. En Algérie, par exemple, les PME comptant moins de 10 employés représentent 93% du total, alors

⁸ Les PME algériennes : Source : Bulletin d'informations économiques ministère de la PME et l'artisanat Alger, 2005

qu'en Tunisie la part de ces entreprises s'élève à 96%. La modestie de la taille est surtout à porter au débit de la pérennité de l'entreprise.

- Le 2ème constat qui est souvent fait, c'est l'absence d'intégration de la PME maghrébine à son environnement. Historiquement dédiée à la prise en charge des activités de substitution aux importations, et de sous-traitance, particulièrement en Tunisie, où près de 20% du tissu industriel relève de la sous-traitance, ce type d'entreprise semble n'avoir eu pour seule vocation que ce statut à l'égard d'entreprises étrangères.

- L'important retard technologique enregistré par les PME maghrébines est un autre handicap de taille. Ces dernières ont, dans une grande proportion, vu le jour au cours des années postindépendance, période caractérisée par la stabilité des marchés et la prédominance des prix administrés. Certaines PME (à l'instar des algériennes) n'ont, depuis cette époque, pas toujours pu renouveler l'ensemble de leurs équipements, ni opéré la mise à niveau de leurs techniques et procédés.

- La fragilité financière de la PME maghrébine constitue, quand à elle, une des principales contraintes à son développement. Le coût élevé du crédit à l'investissement et la tendance à surinvestir dans des immobilisations improductives, sont parmi les éléments déterminants ayant contribué à fragiliser financièrement la PME maghrébine. L'accès au financement de la PME représente un vrai parcours du combattant. Le système bancaire exige souvent d'elles des garanties auxquelles la faiblesse de leurs fonds propres ne permet pas toujours de faire face. Les difficultés liées au financement apparaissent aussi bien au niveau de la création de l'entreprise qu'au cours de son existence.

- L'absence de maîtrise de la gestion : les connaissances en matière de gestion, souvent acquises sur le terrain, ne permettent pas aux dirigeants de PME d'avoir une vision globale de l'entreprise et de son environnement. L'absence de formation d'un personnel qui, dans une forte proportion a acquis son métier sur le tas et l'incompétence souvent avérée de leurs personnels d'encadrement, sont les autres facteurs de non-performance d'une majorité de PME, d'où un turnover élevé de ce type d'entreprise.

- L'inadaptation de l'environnement institutionnel aux besoins de l'entreprise, n'est pas moins pénalisante. Elle revêt différentes formes: absence de réglementation encourageant efficacement l'investissement, manque de performance d'un système financier sclérosé et déconnecté des réalités propres aux PME, opacité des procédures de passation des marchés publics, inefficacité du système fiscal, etc.

Nous venons donc de brosser un tableau qui est loin d'être exhaustif de la réalité des économies maghrébines et de celle de leurs PME, et ce, à travers le prisme des environnements internes et externes de ces dernières.

Ce bilan mérite, bien entendu, d'être davantage approfondi, afin de porter un éclairage plus précis sur les enjeux et les défis auxquels sont soumises les économies maghrébines, et ce en vue de réunir les conditions de dépassement des contraintes et faiblesses, dont nous avons fait ressortir quelques unes plus haut.

Notre pari, à travers la thématique développée dans ce colloque, est double :

-Tout d'abord, nous considérons que les prémices à une union économiques existent aujourd'hui pour peu qu'un minimum de volonté politique soit mis au service de ce projet et que les défis dont il a été question, soient transformées en opportunités. D'où les 1ère pistes de réflexion lié à l'environnement externe de l'entreprise économique, que nous avons avancé comme axes à ce colloque, à savoir, notamment:

- Une analyse des environnements institutionnels et réglementaires des PME maghrébines ;
 - Une réflexion sur les systèmes financiers dans les pays maghrébins ;
 - Une réflexion sur le poids du secteur informel qui prévaut dans ces pays, etc.
- Ensuite, nous avançons l'hypothèse que les PME, du fait de leurs caractéristiques particulières, peuvent constituer un facteur essentiel et un outil privilégié au service de l'intégration économique de la région, pour autant que les faiblesses liées à son environnement interne, soient levées. Ce qui justifie une autre série d'axes proposés à réflexion, en particulier:
- Un examen des Modes de management et d'organisation des PME maghrébines ;
 - Un état sur les règles de Gouvernance, d'Ethique et RSE dans les PME maghrébines ;
 - Les types de Stratégies d'acteurs et de modes de partenariat dans le secteur des PME ;
 - Une réflexion sur l'impact des TIC dans la dynamisation des PME maghrébines
- Ce sont ces axes que nous souhaiterions voir approfondi au cours de ces deux journées.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

- Rapport du FEMISE 2002 sur le partenariat euro-méditerranéen - juillet 2002.*
Espace Euro – méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud : le cas du Maghreb : Maroc, Algérie et Tunisie. Conférence du FEMISE ; 2003.
Secrétaire Général de l'UMA: " le cout du non Maghreb" Symposium Madrid, 24-26 mai 2006
Banque Mondiale : Une nouvelle vision pour l'intégration économique du Maghreb ; Nov2006.
Banque Mondiale : Perspectives et développements économiques 2008 dans la région MENA : l'intégration régionale pour une compétitivité mondiale.
A.V. DEARDORFF: Economic Implications of Europe-Maghreb Trade Agreements; juillet 1999.
Sultana DAOUD "Environnement institutionnel et politique de promotion de la PME le cas de l'Algérie" in Driss Guerraoui et Xavier Richet (2001)
Driss Guerraoui et Xavier Richet (sous la direction de) "Economies émergentes et politiques de promotion de la PME; expériences comparées" édition 2001 L'Harmattan
Hammad KESSAL, la mise à niveau des entreprises est un échec total, Le Moci n° 1712-1713-1714. 21-28juillet- 4 août 2005.
Missions économiques ambassade de France au Maroc « les PME/PMI marocaines face au défi de la mise à niveau » 18 /08 2004
L'Economiste maghrébin n° 396 du 06/07 au 20/07/2005
Bulletin d'informations économiques ministère de la PME et de l'artisanat Alger 2005